

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

**L' Espion Chinois: Ou, L'Envoye Secret De la Cour de
Pekin, Pour examiner l'Etat présent de l'Europe**

Traduit du Chinois

Goudar, Ange

A Cologne, 1764

Lettre XXXI. Cham-pi-pi à Kie-tou-na.

urn:nbn:de:gbv:45:1-9387

Cette définition me surprend ; car j'avois toujours cru que les mœurs & les loix suffisoient pour soutenir les empires ; & qu'il ne falloit que conserver les unes, & empêcher que les autres ne se corrompissent pour perpétuer la république. Puisque tu es dans le païs où cette science a pris naissance, explique moi ce qu'elle est, & en quoi consiste son dogme & ses principes.

Plus je réfléchis aux ressorts qui font mouvoir les différentes sociétés du monde, & plus je les trouve compliquées. Si cette politique est absolument nécessaire aux états Européens, & que sans elle ils ne puissent exister, j'avoue qu'il est surprenant que notre gouvernement ait pu subsister, pendant plus de quatre-mille-ans, sans une science qui soutient le système des princes Chrétiens.

L E T T R E XXXI.

Cham-pi-pi à Kie-tou-na.

De Paris.

HI ER au matin, comme je m'habillois, j'entendis un grand bruit dans la rue, comme celui qui est causé

E 2

par

par un concours de peuple. Je demandai à mon hôte ce que c'étoit : il m'apprit que c'étoit le Roi qui arrivoit à Paris. Je lui demandai si c'étoit le Roi des Indes ou du Japon ; & il me répondit que c'étoit le Roi de France.

On montre ici aux étrangers un vaste palais, qu'on appelle *le Louvre*, qui pourroit contenir plusieurs Rois, mais qui n'en contient aucun. Celui de France ne fait point son séjour au milieu de ses peuples, il habite dans les forêts de Versailles, où il vit avec les cerfs, les biches, & les daims. Il ne croise Paris, que pour courir après une compagnie de perdrix qui s'est échapée dans la plaine de Saint-Lenis ; & s'il y vient exprès, c'est pour voir l'opéra, ou assister au spectacle des marionettes.

La grande famille de l'état est séparée ; le pere vit d'un côté, & les entans de l'autre. Tu ne saurois croire combien cet arrangement lui épargne de peines & de soins. S'il vivoit à Paris, il seroit continuellement obsédé par ses sujets ; l'un lui demanderoit justice, l'autre se plaindroit d'un tort qui lui a été fait ; celui-ci proposeroit la réforme d'un abus, celui-là l'informerait de la mauvaise admi-

mi-

ministration : & son séjour à Versailles le dégage de ces embarras, & il n'est pas obligé de savoir ce qu'il lui importeroit le plus de ne pas ignorer.

Les Mandarins ministres seroient perdus ; car on seroit à portée d'avertir le monarque que tout est vendu à l'intrigue & à la faveur : au-lieu que, par son éloignement, la chose reste ensévelie dans un profond oubli : c'est un secret d'état qu'on ne lui révele point.

On a beau prendre la poste pour courir après le Roi, on ne l'atteint jamais. Tout est réglé à Versailles, pour qu'il n'y ait aucune communication entre lui & ses peuples.

Un sujet vient-il pour se plaindre d'une injustice qu'on lui a fait ? *Le Roi n'y est point, il vient de partir pour la chasse.* Revient-il une seconde fois ? *Il y a ce jour-là grand conseil.* Ne perd-il pas patience ? *Fait-il encore le voïage ? Il est impossible de parler à S. M. car un courier extraordinaire vient d'arriver de l'armée.* Et ce petit manège dure, jusques à ce qu'à la fin ennuié de tant de courses, il se désiste de ses prétentions.

“ Il n'en peut plus, disoit dernièrement le premier commis d'un Mandarin

ministre, en parlant d'un particulier qui avoit contre lui plusieurs griefs dont il vouloit se plaindre au Roi; " il est
 " presqu'éreinté; voilà dix-voyages qu'il
 " fait de suite à Versailles inutilement:
 " je l'ai recommandé pour que vingt-au-
 " tres ne réussissent pas mieux."

Il y a tel François qui n'a jamais vu la face de son souverain; il a seulement oui dire qu'il y a un Roi de France.

L E T T R E XXXII.

*Le Mandarin Cata-yu-se, au Mandarin
 Cham-pi-pi, à Paris.*

De Pékin.

DEpuis ton départ, il est arrivé un événement qui n'a point d'exemple dans notre empire. Tu fais qu'à la Chine les loix du mariage sont inviolables. Un citoïen, qui jouit d'une esclave à titre d'épouse, est sûr que personne ne troublera sa possession. Le Prince qui peut tout sur ses sujets, ne peut point leur enlever leurs femmes. Cette religion incorruptible de l'himen est admirable, pour entretenir l'ordre domestique & civil. Cependant un Mandarin de la
 première